

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal

du lundi 27 novembre 2023 à 18 heures

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents :

Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance

Etaient présents : Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Sylviane DESGRAND, Marion FRAISSE, Sandra FRISON, Jessica MEYRAND-ROUILLER et Blandine MONTERIMARD et Messieurs Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER, Stéphane DESGLENE et Dominique DILIGENT.

Etait absent excusé : Madame Gladys BONNET TREMOUIHAC, Messieurs Florian ARNAUD, David BONNET donne procuration à Dominique DILIGENT et Clément PELISSIER.

Monsieur Dominique DILIGENT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour deux délibérations : convention de calcul des allocations chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) et autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale 'l'arbre à livres », le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Affaire n° 1 : Avenant au contrat de prévoyance avec le CDG et la MNT

Le Conseil Municipal accepte l'avenant au contrat de prévoyance « maintien de salaire » modifiant le taux de cotisation des garanties collectives indemnités journalières et invalidités.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 2 : Eclairage cours de tennis

Le Maire informe de la demande de l'association Cance tennis club pour l'éclairage des cours de tennis, demande de subvention auprès du SDE 07, montant du projet : 38 839,63 € TTC.

Voté à l'unanimité.

Affaire n° 3 : Demande de subvention pour la sécurisation du complexe sportif

Monsieur le Maire indique au conseil que cette demande a pour but : la réfection des cours de tennis et la pose d'un pare ballons du stade et des cours de tennis, le coût prévisionnel est de 53 929 € H.T.
Demande de subvention à l'Etat, la Région et le Département.

Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 1

Affaire n° 4 : Demande de subvention vidéo surveillance

Après présentation du projet de vidéo surveillance, le coût de l'opération s'élève à 63 560 € H.T., demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région.

Pour : 9 Contre : 3

Affaire n° 5 : Forfait communal Ecole Privée

Monsieur le Maire présente la convention qui a pour objet de fixer les modalités de la participation financière de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph, ce montant s'élève pour l'année scolaire 2023/2024 à 40 721 €.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 6 : Motion de soutien pour la suspension de l'application de la loi ZAN

Le Conseil Municipal demande que soit suspendue l'application de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Voté à l'unanimité

Affaire n° 7 : Convention de calcul des allocations chômage d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)

Monsieur le Maire nous fait part de la nouvelle convention à passer avec le Centre de Gestion de l'Ardèche.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 8 : Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque

Le conseil municipal autorise l'agent chargé de la bibliothèque municipale à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent.

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 18 h 30.